



Le Chef de l'Etat partage le plaisir des succès des initiatives agro-pastorales avec l'Ambassadrice américaine au Burundi



Le mercredi 22 janvier 2025, le Chef de l'Etat du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye a accueilli Madame Lisa Peterson, Ambassadrice des États-Unis au Burundi, pour une visite de plusieurs projets agro-pastoraux dans les provinces de Gitega et Karusi. Cette initiative visait à mettre en lumière les efforts entrepris pour améliorer le quotidien des communautés rurales en mettant en avant le développement agricole.

Sur la colline Kigoma de la commune Buhiga en province de Karusi, le Chef de l'Etat et Madame Peterson ont visité deux champs-école de riz cultivés en montagne et dans les marais de Gisuma. Exploitées par les coopératives

Sangwe Karuri et Muhweza regroupant 550 membres, ces terres s'étendent sur 10 hectares.

La visite s'est poursuivie sur la colline Nyamugari, plus précisément dans deux champs-école de maïs de 16 hectares et un champ de pomme de terre de 15 hectares, appartenant à la Coopérative des députés. Ces cultures visent à fournir des semences améliorées pour accroître la production agricole et renforcer la sécurité alimentaire locale.

Toujours en Province Karusi, sur la Colline Gashanga de la Commune Bugenyuzi, le Chef de l'Etat a montré l'exemple avec son champ de maïs de

Dans cette Edition:

page

Le Chef de l'Etat partage le plaisir des succès des initiatives agro-pastorales avec l'Ambassadrice américaine au Burundi

1

La polyclinique Umugiraneza dotée d'un service mortuaire

2

Coopération Burundi-Zambie : accord d'exemption de visa pour les détenteurs des passeports diplomatiques

3

Présentation des résultats de recherche sur la période coloniale allemande et la réforme administrative de 1925 au Burundi

4

Les leaders appelés à servir de bonne référence, vers la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060

4

Bujumbura : la Ministre de la justice anime une séance de moralisation

5

Banque mondiale : signature de trois accords de financement

6

Le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique répond aux questions des sénateurs

6

Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi : rendre un bon service est une obligation

7

19 hectares et d'autres cultures comme la colocase, le haricot etc, mais aussi l'élevage de vaches. Le fumier organique issu de cet élevage est utilisé pour fertiliser les sols.

Toujours dans la Commune Bugenyuzi, sur la Colline Canzikiro, le Chef de l'Etat et Madame Peterson ont visité l'un des 13 étangs aménagés pour la pisciculture. Ces étangs abritent diverses espèces de poissons notamment le tilapia, la carpe cimmyne et le clarias.

La Colline Rusamaza, Commune Gihogazi, a également été une étape marquante de la visite. Là-bas, un champ de maïs de plus de 200 hectares, exploité avec des techniques modernes d'irrigation, témoigne des efforts pour assurer la production agricole même en période de sécheresse. Le Chef de l'Etat Burundais a également présenté son projet de culture sous serre à Bitare, mettant en avant la production de tomates modernes et le succès récent de la récolte de concombres. Dans la Province de Gitega, sur la Colline Muremera, Commune Giheta, la Coopérative Vaso a chaleureusement accueilli la caravane diplomatique. Les membres

de la Coopérative ont fièrement présenté leurs initiatives agro-pastorales, fruits de leur travail collectif et de leur vision pour le développement local.

Sur la colline Murayi, la Délégation a visité la Société de Valorisation de l'Espace Rural et de Transformation (SOVERT) créée par le Chef de l'Etat. Là-bas, la Société s'est spécialisée dans la transformation du champignon, notamment en le soumettant au séchage par des machines modernes.

Pour clore la journée, Madame Lisa Peterson s'est rendue à la Polyclinique Umugiraneza située dans la Commune Giheta. Elle y a été accueillie par la Première Dame du Burundi, Son Excellence Angeline Ndayishimiye-Ndayubaha, dans un esprit de collaboration et d'amitié entre les deux nations.

Tout en renforçant les relations bilatérales entre les Etats-Unis et le Burundi, cette visite marquera certainement un tournant historique en ce qui est de l'image du pays, qui ne connaît que certains quartiers de Bujumbura. **(Présidence)**

La polyclinique Umugiraneza dotée d'un service mortuaire



Le mardi 21 janvier 2025, la Première Dame du Burundi S.E Angeline Ndayishimiye, représentante légale de la Fondation Bonne Action Umugiraneza a réceptionné, un don de chambres froides, offert par l'entreprise chinoise dénommée China First Highway Engineering Company Ltd à la Polyclinique Umugiraneza de Kibimba, commune Giheta de la province de Gitega.

La Première Dame du Burundi S.E Angéline Ndayishimiye a remercié cette entreprise chinoise pour cet appui au Burundi, à la Fondation Bonne Action Umugiraneza et à la polyclinique Umugiraneza. Elle a appelé

les responsables de la Polyclinique umugiraneza de Kibimba à bien entretenir ces équipements.

Elle a aussi saisi cette occasion pour informer la population environnante de la Polyclinique Umugiraneza tout comme les structures de santé de la localité, que la Polyclinique Umugiraneza a déjà une morgue fonctionnelle. Le Directeur de la Polyclinique Umugiraneza de Kibimba Monsieur Innocent Ntakarutimana a quant à lui, exprimé sa satisfaction pour l'ouverture d'un service mortuaire à cette polyclinique.

Selon lui, ce service vient à point nommé : " S'il y a un ma-

lade qui succombe ici à la polyclinique Umugiraneza, nous étions obligés de transférer le corps soit à l'hôpital de Kibimba où à l'hôpital régional de Gitega, a-t-il précisé. China First Highway Engineering Company Ltd réitère son engagement à continuer de collaborer avec le Burundi dans l'exécution des projets d'intérêt public.

Le Directeur de l'entreprise China First Highway Engineering Company Ltd DENG YI a remercié la

Première Dame du Burundi S.E Angeline Ndayishimiye pour ses activités charitables via la Fondation Bonne Action Umugiraneza, notamment celles centrées sur la promotion de la santé humaine. DENG YI a indiqué que l'entreprise China First Highway Engineering Company Ltd vient de passer 4 ans au Burundi, et a déjà réalisé différents projets.

A noter que le service mortuaire de la polyclinique Umugiraneza comprend 15 chambres froides. (RTNB)

Coopération Burundi-Zambie : accord d'exemption de visa pour les détenteurs des passeports diplomatiques



Un accord sur l'exemption de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques a été conclu entre le Burundi et la Zambie. Un projet de loi portant ratification de cet accord a fait l'objet d'une analyse et adoption à l'unanimité par les Honorables Députés lors de la séance plénière du 22 janvier 2025. Le Gouvernement avait envoyé le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, Son Excellence l'Ambassadeur Albert Shingiro, pour donner l'expo-



sé des motifs de ce projet de loi.

C'est un accord qui prévoit un régime de simplifica-



tion des formalités de voyage en faveur des citoyens burundais et des ressortissants de la Zambie détenteurs de passeports diplomatiques qui se rendent sur le territoire de l'autre partie. Selon le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence l'Ambassadeur Albert Shingiro, cet accord marque un nouveau jalon dans la consolidation de leurs relations bilatérales. Aussi, ajoute-t-il, cet accord facilitera les échanges de haut niveau dans le but de renforcer davantage les relations diplomatiques et de coopération entre les deux pays dans le respect des principes d'égalité et de réciprocité. Enfin, l'envoyé du Gouvernement rassure que cet accord présente des avantages pour le Burundi car, il ouvre la voie des opportunités par exemple en matières économique, commerciale et touristique, en favorisant ainsi les contacts entre les peuples des deux pays.

Les Députés ont demandé que l'exemption de visa soit aussi valable pour les citoyens n'ayant pas la qualité de posséder des passeports diplomatiques. À cette requête, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence l'Ambassadeur Albert Shingiro a répondu que l'extension de cette exemption de visa aux autres types de passeports sera examinée ultérieurement de commun accord entre la République du Burundi et la République de Zambie. Il a été aussi demandé que le ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement suive de près et accompagne, par le biais

des représentations diplomatiques, les ressortissants burundais qui se rendent dans les pays étrangers pour chercher du travail.

Enfin, les Députés ont souhaité que l'adoption du projet de loi relatif à l'accord sur l'exemption des visas soit précédée par celle d'un projet de loi portant ratification

d'un accord général de coopération entre le Burundi et la Zambie. Le Président de l'Assemblée nationale demande que les représentations diplomatiques du Burundi suivent de très près la politique internationale sur l'immigration pour que les ressortissants burundais soient assistés en temps utile et réel. **(Assemblée nationale)**

Présentation des résultats de recherche sur la période coloniale allemande et la réforme administrative de 1925 au Burundi



Le mercredi 22 janvier 2025, à l'Hôtel Matergo situé au chef-lieu de la province de Gitega, le Président du Sénat, Très Honorable Emmanuel Sinzohagera, a procédé à l'ouverture des travaux de présentation des résultats de recherche sur la période coloniale allemande et la réforme administrative de 1925 au Burundi. Cette présentation a vu la participation des membres du Bureau du Sénat, les Sénateurs ainsi que les hauts cadres de cette Institution.

Le Président du Sénat, Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a fait savoir que cette recherche est un long processus qui a débuté avec la législature de 2015-2020.

L'objectif de ce travail est de faire connaître au monde entier en général et plus particulièrement au peuple burundais les conséquences néfastes et destructrices que la colonisation a infligé au Burundi.

Poursuivant son discours, Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a demandé aux experts de finaliser leurs

recherches et publier un livre sur l'histoire du pays. Les experts ont fait savoir qu'avant l'arrivée des colons au Burundi, le pays avait une structure administrative bien hiérarchisée, une croyance et des coutumes. Bref, ils ont démontré que le Burundi était une nation à part entière. Ces experts ont montré comment les colons ont détruit l'unité des Burundais. Mis à part l'humiliation qu'ils leur ont fait subir, ils les ont tués massivement et ont pillé leurs biens matériels.

Ils ont démontré qu'après l'indépendance, les conséquences fâcheuses occasionnées par la division des Burundais par les colons ont persisté; qu'on a assisté à une suite des tueries, des crises cycliques et des exclusions de certaines couches de la population dans certaines institutions du pays.

Concluant cet exposé, les experts ont exhorté la population burundaise tout entière à retrouver les racines afin d'éradiquer et de couper court avec les pratiques de divisions. **(Sénat)**

Les leaders appelés à servir de bonne référence, vers la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060

Les leaders de diverses couches de la population, en commune élargie de Bubanza (Nord-Ouest du Burundi), sont appelés à servir de

bonne référence et à amener leurs dirigés à agir en faveur de l'aboutissement de la Vision nationale du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060, a ap-



pris, le mardi 21 janvier 2025, lors de la séance de moralisation qui a été animée par le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique Monsieur Martin Niteretse, à l'intention des représentants des différentes

couches de la population, habitant cette nouvelle commune de Bubanza.

Au cours de cette séance, le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique Monsieur Martin Niteretse a invité ces leaders au renforcement du patriotisme, d'être rassembleurs et de transcender tout ce qui les différencie, et de ne pas être détourné par des spéculations pécuniaires face à leur tâche.

Il leur a demandé d'inciter leurs dirigés à exploiter, chacun, ses talents et à profiter les atouts que dispose la commune Bubanza comme la fertilité, afin d'aboutir au développement des ménages, et vers la réussite de la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060. Les leaders à tous les niveaux sont, aussi, appelés à travailler dans le respect des lois et règlements, à doubler la vigilance, dans le but de bannir la fraude, au respect mutuel et à l'amour du travail.

A noter que le Ministre de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité Publique, a poursuivi, le mercredi 22 janvier 2025, cette séance de moralisation en commune élargie de Mpanda, composée d'anciennes communes de Gihanga, Mpanda et Rugazi.

Signalons, par ailleurs, que la nouvelle commune de Bubanza est composée des ex-communes de Musigati et Bubanza. (ABP)

Bujumbura : la Ministre de la justice anime une séance de moralisation



Le mardi 21 janvier 2025, la Ministre de la justice Madame Dominique Banyankimbona a animé une séance de moralisation à l'intention de la population de la Province Bujumbura. C'était une occasion de recueillir les préoccupations des justiciables insatisfaits des jugements rendus par les différents tribunaux de ladite province. Après s'être entretenue avec les justiciables, la Mi-

nistre de la justice a remis des copies de réponses à ceux qui avaient demandé la révision des décisions de la justice ou l'annulation de leurs jugements. Dans son allocution, la Ministre de la Justice Madame Banyankimbona a rappelé que la justice est le pilier de la paix et du développement. C'est dans cette optique qu'elle a exhorté la population de la province de Bujumbura à faire confiance aux instances judiciaires, et à se concentrer sur les activités de développement, au lieu de recourir à différents tribunaux pour des recours qui ne sont pas fondés.

Elle a interpellé la population de la province de Bujumbura à couper court avec les proverbes burundais qui sont contraires à l'humanisme comme "Umugabo n'uwurya utwiwe n'utwabandi" ou "akaruta akandi karakamira" ainsi que l'expression "Havuga inoti", pour que le Burundi atteigne sa vision Burundi pays émergent

en 2040 et développé en 2060.

La Ministre de la justice Madame Dominique Banyankimbona a rappelé aux magistrats qu'ils doivent servir

la population avec intégrité, afin d'être perçus comme des guides. Elle a souligné qu'un procès mal tranché peut engendrer des problèmes au sein de la communauté. (RTNB)

Banque mondiale : signature de trois accords de financement



Le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique Monsieur Nestor Ntahontuye a signé le 20 janvier 2025 à Bujumbura trois accords de financement avec la Représentante de la Banque Mondiale au Burundi, Madame Hawa Cissé.

Ces accords signés comprennent des projets de financement qui valent 168,3 millions dollars. Ces projets sont notamment le projet de résilience climatique des collines au Burundi (PRCCB); le financement additionnel pour le projet d'accélération de la transformation de l'accès à l'énergie propre et durable au Burundi (ASCENT BURUNDI), ainsi que le financement additionnel du projet Jiji et Murembwe.

Le projet de résilience climatique des collines au Burundi a pour but d'accroître la productivité des terres douces et la résilience climatique des communautés sur les collines ciblées. Le montant du financement de ce projet s'élève à 88,30 USD dont 70 millions USD sur financement du projet IDA et 18,30 millions USD sur financement du fond pour l'environnement mondial, et sur une période de 6 ans.

Le projet d'accélération de la transformation de l'accès

à l'énergie propre et durable du Burundi permettra d'étendre les lignes Moyennes Tension et Basse Tension, et le raccordement de tous les ménages et les institutions publiques sur les 95 collines surplombant la ville de Bujumbura. Cela permettra de supprimer dans ces localités, les branchements illégaux observés, de permettre l'accès à une électricité fiable, le dispatching national et le renforcement des postes de distribution, en vue d'augmenter la capacité de l'énergie à travers tout le pays.

Le montant additionnel du financement ASCENT BURUNDI s'élève à 50 millions de dollars, qui s'ajoutent au financement initial de la Banque mondiale de 100 millions de dollars américains, destinés à étendre les services énergétiques aux populations en dehors de Bujumbura, sur une période de 5 ans.

Le financement additionnel du projet Jiji et Murembwe prendra fin en juin 2026. Il s'élève à 30 millions de dollars américains, un financement qui permettra de combler le gap de financement pour achever les travaux de construction de deux centrales hydroélectrique de Jiji et Murembwe. Il a pour objectif d'augmenter la fourniture d'électricité propre et à moindre coût, dans la production hydroélectrique nationale.

Le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique, Monsieur Ntahontuye Nestor a adressé ses remerciements à la Banque mondiale et à tous les ministères qui ont contribué pour avoir ce don, en vue de contribuer à l'atteinte de la vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060. Il a interpellé les Ministères qui vont suivre la mise en œuvre de ces projets, de travailler avec vivacité pour que tout se déroule normalement. (RTNB)

Le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique répond aux questions des sénateurs

Lors de la séance des questions orales tenue le mardi 21 janvier 2025 au sénat, Monsieur François Havyarimana Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique a répondu aux

interrogations des sénateurs concernant le secteur éducatif au Burundi.

L'une des questions clés portait sur les critères de sélection des bénéficiaires des bourses d'études à l'étranger.



Les sénateurs ont demandé pourquoi l'équilibre provincial était privilégié au détriment de l'excellence académique. En réponse, le ministre a expliqué que, tant que les conditions d'apprentissage restent inégales sur le territoire national, il est nécessaire de tenir compte à la fois de l'équilibre provincial et de l'excellence. Ces deux critères, selon lui, permettent de garantir une certaine équité dans l'accès aux opportunités éducatives à l'international.

Concernant les Directeurs des écoles fondamentales, dont les salaires ont diminué suite à l'adoption de la nouvelle politique salariale, le Ministre de

l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique Monsieur François Havyarimana a assuré que la majorité des cas ont été régularisés. Il a toutefois reconnu que certains cas isolés sont encore en cours de traitement.

Interrogé sur les mesures en cours pour améliorer la qualité de l'enseignement, le ministre a mis en avant les réformes entreprises dans le cadre de la vision "Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060". Parmi ces réformes, il a souligné l'accent mis sur les filières techniques, en raison des opportunités qu'elles offrent sur le marché de l'emploi.

Le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique a également mentionné l'augmentation du matériel didactique et des manuels scolaires dans les établissements. Désormais, de la première à la cinquième année de l'école fondamentale, chaque élève dispose de son propre livre, une avancée notable pour renforcer l'apprentissage.

Ces échanges ont permis de mettre en lumière les efforts du gouvernement pour relever les défis du secteur éducatif, tout en poursuivant les objectifs de développement à long terme. **(RTNB)**

Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi : rendre un bon service est une obligation



Le lundi 20 janvier 2025, le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi Monsieur Venuste

Muyabaga a tenu une réunion à l'endroit du personnel de la direction de gestion de carrière des fonctionnaires dudit ministère dans le cadre de les exhorter à travailler pour satisfaire les usagers.

Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi a rappelé aux employés et employeurs qu'une durée de 5 jours de traitement du dossier doit être respectée. "Tout fonctionnaire qui s'adressera à ce service devra avoir la réponse endéans 5 jours", a-t-il recommandé.

Il a appelé les employés de la gestion de la carrière, de bien servir les usagers qui sollicitent leur service. Il a souligné que le bon service est obligatoire pour le personnel de la direction de la gestion

de la carrière.

Lors de la réunion, la question du manque du personnel et du matériel suffisant soulevée par les employés de la direction de la gestion de la carrière, est la cause principale de la lenteur dans le traitement des dossiers des fonctionnaires.

Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi a précisé que la réaffectation du personnel nécessaire sera faite incessamment, et le ministère va tout faire pour que le matériel nécessaire soit disponible, afin que ce service soit fonctionnel en faveur des usagers.

Pour clore, le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi Monsieur Venuste Muyabaga a rappelé que le respect du temps est obligatoire pour tout employé et employeur, en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. **(RTNB)**

Le Burundi note un progrès remarquable dans le contrôle de la propagation du Mpox



Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, sur appui financier de l'Organisation Mondiale de la Santé « OMS », a organisé depuis le mercredi 22 janvier 2025, à Gitega (Capitale politique et Centre du Burundi), un atelier de trois jours de la revue intra-action « RIA » du plan de riposte à la maladie Mpox, a constaté l'ABP sur place.

Au cours de cette rencontre organisée à l'endroit des différents intervenants dans le domaine de la santé au Burundi, le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, Madame Lydwine Baradahana a fait savoir qu'elle a été organisée dans l'objectif de faire le point sur l'état d'avancement de leurs efforts, d'analyser en détail les résultats obtenus, évaluer les points faibles, identifier les défis rencontrés dans cette première phase d'intervention et formuler les recommandations pour les mois à venir. Dr Madame Lyduine Baradahana a signalé que depuis le 25 juillet 2024, le jour où le ministère de la santé publique et de la lutte contre le Sida a déclaré le premier cas de Mpox au Burundi jusqu'aujourd'hui.

Le Burundi a déjà noté un progrès remarquable dans le contrôle de la propagation de cette maladie, suite aux efforts conjugués de réponse de tous les intervenants.

Elle a signalé que jusqu'au 19 janvier 2025, le Burundi a déjà enregistré 3236 cas de Mpox et un seul cas de décès. Parmi ces cas, 207 personnes sont encore en cours de traitement alors que 3029 personnes sont guéries.

Elle a signalé que l'évolution montre une régression dans tous les districts sanitaires car, 46 districts sanitaires au Burundi étaient touchés par cette maladie mais qu'actuellement seulement 15 districts sanitaires sont actifs. Elle a ainsi précisé que cette maladie reste concentrée dans 5 districts sanitaires principalement de la mairie de Bujumbura et la ville de Gitega.

Le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida Madame Lyduine Baradahana a vivement salué l'implication des partenaires et l'administration dans la sensibilisation de la population contre cette maladie. Elle a nominativement encouragé le maire de la ville de Bujumbura, Monsieur Jimmy Hatungimana qui a pris des mesures concrètes dont la fermeture de certains hôtels qui participaient à la propagation de cette maladie.

Le Gouverneur de la province Gitega quant à lui, fait savoir que la situation sanitaire dans sa zone d'intervention s'améliore convenablement grâce aux équipes médicales déployées dans la province de Gitega pour assurer les soins de santé de la population. Il a indiqué que jusqu'au matin de ce mercredi, la province Gitega compte seulement 8 cas en hospitalisation, alors que cette province avait enregistré plusieurs cas de contamination pendant les premiers jours d'apparition de cette maladie. La plupart des cas, selon lui, étaient des enfants mais, actuellement ce sont des adultes.

Il n'a pas oublié de signaler que malgré cette réussite, ils ont constaté que sur le terrain les gens ne respectent pas les consignes de prévention contre le Mpox. (ABP)

Validation d'un projet de facilitation du commerce



Validation le 21 janvier 2025 à Bujumbura du rapport d'analyse de l'état des lieux des chaînes de valeur de l'agri business, dans le cadre du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la Région des Grands Lacs. (PFCIGL)

Le projet de facilitation du commerce et intégration dans la région des grands lacs, financé entièrement par la Banque Mondiale à hauteur de 90 millions de dollars, et

coordonné au niveau régional par le COMESA, concerne le Burundi et la République Démocratique du Congo. Les composantes de ce projet sont l'amélioration de l'environnement réglementaire pour le commerce transfrontalier ; l'amélioration des infrastructures commerciales de base, l'appui à la commercialisation des chaînes de valeur transfrontalières et l'appui à la mise en œuvre, suivi et évaluation.

Le projet de facilitation du commerce et intégration dans la région des grands lacs, soutiendra 6 chaînes de valeur à savoir la farine de maïs; la farine de manioc; les jus d'ananas; l'huile de palme; les oignons et les tomates transformées, a annoncé Monsieur Gérard Niyokindi, Assistant du Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et

du Tourisme, qui était présent à cet atelier de validation du rapport d'analyse de l'état des lieux des chaînes de valeur de l'agri business.

Le projet de facilitation du commerce et intégration dans la région des grands lacs vise à faciliter les échanges et à améliorer la commercialisation des chaînes de valeur sélectionnées, en ciblant principalement les petits commerçants et les femmes commerçantes dans les zones frontalières de la région des Grands Lacs. L'Assistant du Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme Monsieur Gérard Niyokindi a souligné que le PFCIGL s'aligne sur les documents stratégiques de planification du Burundi, notamment la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060. (RTNB)

La pratique des métiers permet aux femmes de s'autonomiser



La pratique des métiers par les femmes contribue largement au développement de leurs familles. C'est ce qu'a affirmé Madame Félicité Ndayisenga, entrepreneur cordonnière à la société de fabrication de produits issus du cuir

(SOFAPROC) en mairie de Bujumbura, lors d'une interview accordée à l'ABP, le lundi 20 janvier 2025.

Elle a révélé qu'elle a pris la décision d'apprendre le métier de cordonnier pour subvenir aux besoins de sa famille et pour ne pas être mise à l'écart lors des prises de décisions financières au sein de son foyer. Après avoir appris ce métier, elle est devenue financièrement indépendante et contribue largement au bien-être de sa famille.

Pour elle, le début de son activité n'a pas été facile en raison des normes sociales et culturelles qui réservent certains métiers aux hommes. Malgré ces défis, elle a persévéré et figure aujourd'hui parmi les fabricants de chaussures de bonne qualité à Kigobe.

Elle a encouragé les autres femmes à s'investir dans des projets entrepreneuriaux pour leur autonomisation et pour contribuer au développement de leurs familles. (ABP)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développe- ment

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi